

P.12 Dossier LES SIGNES DE QUALITÉ EN BRETAGNE

VALORISONS NOTRE PATRIMOINE AGRICOLE



www.chambres-agriculture-bretagne.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#33 Sommaire



05

P 04 STATION DE TRÉVAREZ

P 04 PERTE DE BOUCLES ÉLECTRONIQUES

P 05 ENJEUX FONCIERS ET DE RENOUVELLEMENT

P 06 DÉCLARER UNE RUCHE

P 06 AGREEN INSTAL 35

P 07 RÉUSSIR EN GROUPE

P 07 VENDRE SUR LES MARCHÉS

P 08 L'AUDIT GLOBAL DE L'EXPLOITATION

P 10 L'ÉLEVAGE BRETON EN 2024

P 12 DOSSIER : LES SIGNES DE QUALITÉ EN BRETAGNE

P 18 LE STOCKAGE DES CÉRÉALES

P 20 BIEN IMPLANter SON COLZA

P 22 BIEN SEMER LES PRAIRIES TEMPORAIRES

P 24 L'IMPLANTATION DES PRAIRIES PÉRENNES

P 26 LE MEULAGE DES DENTS DES PORCELETS

P 27 LE SUPERPOUVOIR DES VOLAILLES !

P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 30 ENTRETIEN AVEC LAURENT KERLIR

P 31 LA SURVEILLANCE PHOTOVOLTAÏQUE

P 32 PSE ET TOURBIÈRES

P 33 LE SUBSTRAT DE CHAMPIGNONNIÈRE

P 33 UN SEMIS HIVERNAL D'UN DOUBLE COUVERT

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



08



13



Jean-Alain Divanac'h
Président de la Chambre d'agriculture
du Finistère
Référent économie-emploi pour la
Chambre d'agriculture de Bretagne

Les Sigo ont toute leur place dans nos filières

« La Bretagne est une terre d'agriculture qui se caractérise par la diversité de ses productions. Les signes de qualité (Sigo), bien représentés dans notre région par 69 cahiers des charges, ont toute leur place dans nos filières.

Bien entendu leur développement doit se faire en adéquation avec le marché et la demande des consommateurs. Les années difficiles, sur les plans économique et sanitaire, que nous venons de vivre ont parfois mis à rude épreuve nos producteurs, mais ont également montré leurs capacités de résilience.

L'agriculture bretonne a besoin de typicité et se doit de protéger et promouvoir ses particularismes. Aux cahiers des charges existants s'ajouteront peut-être bientôt l'IGP Fraise de Plougastel ou l'AOP Gwell. Nous leur souhaitons tous nos vœux de succès !

Je vous souhaite une agréable lecture de notre dossier consacré à ce sujet. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

PORTE OUVERTE DE LA STATION
MARAÎCHAGE
 • Le 11 septembre,
 Station d'Auray (56)

SPACE 2025
 • Du 16 au 18 septembre,
 Parc expo, Rennes (35)

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO
 • Du 29 septembre au 3 octobre,
 Dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perrotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
 ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Station expérimentale de Trévarez

DES BALLES AU PÂTURAGE DURANT L'ÉTÉ

La station expérimentale lait de la Chambre d'agriculture de Bretagne met en place un nouvel essai d'apport de balles au pâturage, cette fois-ci en conditions estivales.

Le « bale grazing » consiste à répartir des balles d'enrubanné ou de foin dans une parcelle qui sera pâturée ultérieurement. À Trévarez, les balles sont réparties de manière homogène dans la parcelle, pour une offre quotidienne régulière, en avançant le fil. Nous allons évaluer les effets de cette pratique en période de sécheresse, à la fois sur les animaux et sur la prairie. Pendant 20 jours, les vaches auront accès chaque jour à une botte de

foin et 28 m²/VL de pâturage supplémentaire (38 UGB/ha). Puis pendant 10 jours, elles auront accès tous les deux jours à une botte de foin et 50 m² supplémentaires (22 UGB/ha).

Les 17 vaches laitières taries et deux génisses de l'essai vèleront à l'automne. Une fauche a été réalisée un mois avant l'entrée des vaches, afin de respecter une hauteur d'herbe cible de 9 cm à l'entrée des vaches. L'ingestion prévue est de 15 kg MS par jour et par



animal. L'objectif est une consommation d'au moins 80 % de foin, l'herbe pâturée étant un complément.

Clara Jezequel

clara.jezequell@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Identification bovine

PERTE DE BOUCLES ÉLECTRONIQUES

Avec près de 13 % des élevages de bovins bretons équipés de boucles électroniques, ce dispositif joue un rôle central dans l'identification des bovins via les automates tels que les robots de traite, DAC, DAL ou les portes de tri. Que faire en cas de perte de cette boucle électronique, élément officiel d'identification ?

Il est impératif de la **remplacer à l'identification en commandant une boucle de rebouclage**. Cette commande doit être faite dès l'observation de la perte. Les boucles sont expédiées sous 48 heures. Et pour éviter toute désorganisation du fait de la non-détection par les auto-

mates, les éleveurs peuvent disposer d'un kit de boutons roses, conçu pour remplacer **temporairement** la boucle officielle.

UTILISER LE BOUTON ROSE

1. Posez le bouton femelle rose avec le bouton mâle sur l'animal concerné.
2. Associez le numéro inscrit sur le bouton au numéro d'identification du bovin dans votre système automatisé.
3. Dès réception de la boucle de rebouclage, coupez la partie mâle du bouton rose et conservez le bouton femelle, réutilisable.
4. Posez la boucle de rebouclage et



mettez à jour l'identification dans votre automate.

Pour faire face rapidement à toute perte, il est recommandé de disposer à l'avance de kits de boutons roses. Ils sont disponibles sur demande auprès de votre EdE.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

À Plonévez-Porzay (Finistère),

AGIR SUR LE FONCIER POUR FACILITER LA REPRISE

À Plonévez-Porzay, dans une démarche concertée, Frédéric Le Duff a pu sécuriser son parcellaire grâce à un échange de terres, avec l'appui de la Chambre d'agriculture.

Frédéric Le Duff, éleveur laitier et porcin, s'est rapproché de la Chambre d'agriculture pour réfléchir à la transmission de son outil. Son parcellaire était morcelé : des terres en propriété éloignées, d'autres proches, mais en location. Pour répondre aux attentes des futurs repreneurs, un échange a été proposé à sa propriétaire, qui s'est montrée favorable.

« Garder une activité agricole vivante »

La procédure a été menée dans le cadre d'un acte d'échange d'immeubles ruraux, dont les frais sont en grande partie pris en charge par le Conseil départemental du Finistère.

UNE EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE

En Bretagne, la transmission des exploitations agricoles est un enjeu majeur. C'est pourquoi la Région, la Safer, la Chambre d'agriculture et les intercommunalités engagées ont lancé une expérimentation pour croiser les enjeux fonciers et de renouvellement des générations. L'élevage de Frédéric se situe sur la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, qui s'est pleinement engagée dans cette dynamique.

Emmanuelle Le Diouris

emmanuelle.ledioures@bretagne.chambagri.fr



Frédéric Le Duff se tient auprès de son troupeau, dans une des parcelles échangées, attenante à son bâtiment.

Il a dit

FRÉDÉRIC LE DUFF,
éleveur lait et porcs
Plonévez-Porzay (29)

« À 60 ans, je réfléchis à la transmission de ma ferme. Pour une reprise dans de bonnes conditions, j'avais besoin de réorganiser mon foncier. Certaines parcelles étaient éloignées des bâtiments, et d'autres, adaptées au pâturage, appartenaient à ma propriétaire. Nous avons convenu d'un échange : elle récupère mes terres situées de l'autre côté de la route, et moi celles proches de mon exploitation. Elle a tout de suite accepté, car elle tient, elle aussi, à garder une activité agricole vivante dans le pays. »



POUR ALLER PLUS LOIN

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans la réorganisation de votre foncier à l'approche de la cessation d'activité, en particulier dans les territoires engagés dans cette expérimentation financée par la Région et les EPCI sur la transmission et le foncier.

Contact : valerie.danielou@bretagne.chambagri.fr, 02 96 79 22 03

Métiers

Juridique

DÉCLARER UNE RUCHE EST OBLIGATOIRE

La déclaration d'une ruche d'abeilles est obligatoire dès la détention de la première colonie, quelle que soit sa taille. Elle doit être réitérée tous les ans et peut être faite en ligne sur le site du ministère de l'Agriculture ou en utilisant le formulaire Cerfa 13995*07. Cela permet l'obtention d'un **numéro d'apiculteur** (NAPI). Peu importe si l'apiculteur est un particulier, une entreprise professionnelle ou une association. Un numéro Siren est obligatoire en cas de vente.

JUSTIFIER D'UN TITRE D'OCCUPATION

En outre, il est fortement conseillé, si l'on n'est pas propriétaire du terrain sur le(s)quel(s) les ruches sont posées, de disposer d'un accord écrit du propriétaire : contrat de location, de mise à disposition à titre gratuit...

Les conditions sont ainsi clairement établies avec le propriétaire, ce qui évite des litiges éventuels. En cas de vol, vandalisme ou autres sinistres garantis, cette convention pourra être transmise à l'assureur de l'apiculteur, justifiant du lieu et des installations.

DISTANCES D'IMPLANTATION

Pour les distances d'implantation des ruches par rapport aux tiers, il faut consulter les arrêtés préfectoraux, voire municipaux. À titre d'exemple, dans le Morbihan, une ruche doit être distante de 20 m des propriétés voisines et de la voie publique.

Magali Broustal

magali.broustal@bretagne.chambagri.fr



FORMALITÉS EN BRETAGNE

<https://tinyurl.com/bzh-apiculture>

Événement Installation Transmission

AVEC AGREEN INSTAL 35, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE INNOVE !

En 2025, la Chambre d'agriculture de Bretagne propose aux porteurs de projet ce nouvel accompagnement, en complémentarité du parcours installation. Ils ont répondu présents à l'appel à candidatures et bénéficient de coaching, de tutorat, d'un hackathon et d'autres méthodes innovantes inspirées des autres secteurs d'activité et de start-up... Dans ce cadre, le hackathon* organisé le 4 juin à Rennes est une proposition efficace, alliant démarche entrepreneuriale et intelligence collective, menée en partenariat avec les banques. Un temps pour trouver des solutions à la diversité des questions que se posent les futurs et nouveaux installés, en lien avec leur business modèle, leurs systèmes et

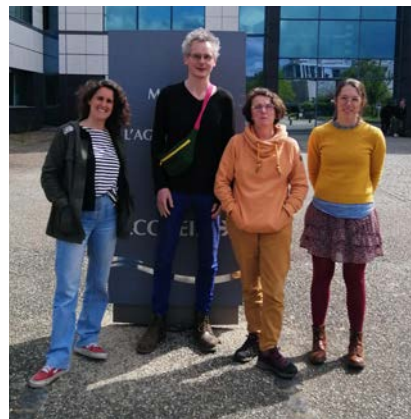
techniques de production, leur filière et leur mode de commercialisation...

L'objectif ? Attirer de nouveaux porteurs de projet ! S'adapter à leur besoin et apporter le meilleur service pour des chefs d'entreprise épanouis dans leur métier, en adéquation avec leurs envies, leurs projets, dans toute leur diversité ! Le souhait à présent est de pouvoir proposer ce type d'accompagnement chaque année, dans toute la région.

Marie-Isabelle Le Bars

marie-isabelle.lebars@bretagne.chambagri.fr

** Un événement d'une journée durant laquelle des équipes aident le porteur de projet à trouver des solutions.*



S'INSTALLER EN AGRICULTURE

Notre dossier en ligne :

<https://tinyurl.com/installer-agriculture>

Parlons-en

RÉUSSIR EN GROUPE

Jérôme et Léa* sont maraîchers, chacun a ses responsabilités. Jérôme a du mal à accepter que les choses soient faites différemment de ce qu'il avait l'habitude de faire avant l'installation de Léa : « On a toujours fait comme cela et ça fonctionnait très bien ». Léa, de son côté, a envie de mettre en pratique ce qu'elle a pu apprendre lors de ses expériences de salariat et s'agace des remarques de Jérôme.

Martine et Jean, eux, sont éleveurs porcins avec deux salariés, et les difficultés sont autres. Alors que Martine a en charge la gestion des salariés, Jean a la fâcheuse tendance de repasser derrière elle pour leur donner des consignes différentes. Comme il n'est jamais fait de compte rendu de leurs réunions, et que le tableau Velleda prévu pour le planning est encore

dans son emballage, les salariés ne savent plus ce qu'ils doivent faire.

AGRI MÉDIATION

Le point commun entre ces fermes est qu'elles ont chacune fait appel à Agri Médiation pour trouver une solution aux tensions qui s'accumulaient. Par des entretiens individuels puis collectifs, les médiateurs ont aidé les associés à **exprimer leurs besoins et à entendre ceux de leurs associé(e)s**. Ils ont ensuite pu mettre en place un nouveau fonctionnement dans un meilleur état d'esprit. Tout le monde y a gagné !

Caroline Denechau

caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*

AGRI MÉDIATION
BRETAGNE

N'hésitez pas à nous contacter
au 02 23 48 27 11

<https://tinyurl.com/agri-mediation>

Point sur la réglementation

VENDRE SUR LES MARCHÉS DE PLEIN VENT

Les marchés de plein vent sont une opportunité pour les producteurs fermiers souhaitant vendre leurs produits en direct. Mais cette activité est réglementée.

En général, les marchés se tiennent sur le domaine public et sont organisés par la mairie via un arrêté et un règlement. Il faut obtenir une autorisation du maire. Elle peut être refusée si certains produits sont déjà bien représentés. Contactez la mairie en amont.

NUMÉRO DE SIRET
OU UN EXTRAIT KBIS

Une fois le contact établi avec la mairie ou le placier, vous devrez prouver votre statut professionnel. Pas besoin

de carte de commerçant : en tant qu'agriculteur, la vente directe est une extension de l'activité agricole.

Si vous exercez en individuel, présentez la fiche Insée avec votre numéro de Siret ou Siren. En société, fournissez un extrait Kbis.

Des règles encadrent la vente sur les marchés : des contrôles peuvent être menés par la DDPP ou, en Bretagne, par Inovalys. Ils portent notamment sur l'étiquetage, la dénomination, l'affichage des prix, l'usage des balances et le respect de la chaîne du froid.

Florence Travert

florence.travert@bretagne.chambagri.fr



FORMATION

« Connaître la réglementation
en circuits courts »

<https://tinyurl.com/reglement-cc>

Audit global de l'exploitation

« LE PROBLÈME N'ÉTAIT PAS LA RENTABILITÉ DE L'EXPLOITATION, C'ÉTAIT LA TRÉSORERIE. »

Céline Prudor et Cyrille Filleul, producteurs de lapins et de cidre en Ille-et-Vilaine.

Céline Prudor et Cyrille Filleul, producteurs de lapins et de cidre en Ille-et-Vilaine, ont traversé des difficultés de trésorerie. Un audit global de leur exploitation leur a permis de faire le point et d'engager des solutions adaptées.

« Quand Céline et moi nous sommes installés en 2005, on nous avait prévenus : il faudrait entre 8 et 12 ans pour stabiliser notre trésorerie. Mais, honnêtement, on n'avait pas pleinement anticipé les besoins financiers. Entre les pommes non vendues, le replantage, les stocks de bouteilles, de muselets et de bouchons... Ces dépenses ont rapidement épuisé la trésorerie, rendant la situation financière tendue.

Nous avons aussi autofinancé certains investissements pour éviter de multiplier les prêts à court terme. Sur le papier, ça semblait logique. Mais en réalité, ça a encore plus fragilisé notre trésorerie. C'est à ce moment-là que nous avons fait appel à Vincent Riaux, conseiller d'entreprises à la Chambre d'agriculture, pour réaliser un audit global de l'exploitation.

UN DIAGNOSTIC COMPLET

Vincent a pris le temps de décortiquer nos chiffres, en remontant plusieurs années

« Aujourd'hui, on a trouvé des solutions. »

en arrière et en établissant un prévisionnel sur cinq ans. Ce travail nous a permis d'y voir clair, de comprendre où ça coïncait vraiment et de rendre le dossier plus compréhensible pour les partenaires. On a pu ensuite renégocier avec les fournisseurs, discuter avec la banque, et ça a permis de trouver des arrangements et de régulariser la situation. Aujourd'hui, la trésorerie est stabilisée. On a compris que le problème ne venait pas de la rentabilité de l'exploitation, mais de la façon dont on pilotait la trésorerie. Quand on produit du cidre et qu'on plante des pommiers, il faut penser à long terme, anticiper les cycles et les besoins en trésorerie que ça implique.

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES SOLUTIONS CONCRÈTES

L'accompagnement de Vincent a été déterminant. À travers son conseil stratégique, il a permis de comprendre les chiffres, d'identifier les erreurs passées et de mettre en place des solutions concrètes. Les partenaires de l'exploitation ont été impliqués dans ce processus, ce qui a renforcé la solidité des décisions prises. » Cette expérience montre qu'une gestion rigoureuse et un accompagnement adapté sont essentiels pour éviter les difficultés financières. Céline et Cyrille ont su mettre en place des solutions durables pour assurer la pérennité de leur exploitation.

Propos recueillis par Catherine Lerat.

catherine.lerat@bretagne.chambagri.fr



Parole d'expert

Vincent Riaux

Conseiller d'entreprises
à la Chambre d'agriculture

« J'ai accompagné Céline et Cyrille dans une démarche cruciale. Leur exploitation n'était pas en difficulté, mais rencontrait régulièrement des problèmes de trésorerie.

L'audit global d'exploitation est une analyse approfondie qui met en lumière les forces et les faiblesses d'une entreprise. Dans le cas de Céline et Cyrille, cet audit a été initialement demandé par leur banque pour obtenir une meilleure visibilité.

L'exercice a été extrêmement bénéfique. Il a permis de rassurer les exploitants et de présenter la situation globale aux partenaires. L'objectif final est de pérenniser l'entreprise jusqu'à sa transmission, Céline et Cyrille ayant encore 15 ans d'activité devant eux.

Ces situations deviennent de plus en plus courantes, et c'est intéressant car nous intervenons en amont. Cela évite que les exploitations ne se retrouvent dans des situations critiques. L'idée est d'agir avant que les difficultés ne s'installent.

Cela permet aux exploitants de prendre du recul, d'analyser leur situation avec un regard extérieur et de mettre en place des stratégies adaptées. »



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Choisir et mettre en place ses outils de communication sur Internet

Élaborez votre stratégie digitale pour développer vos ventes en circuits courts, attirer plus de clients et les fidéliser.

Plérin, les 14 et 21 octobre 2025

Florence Travert - 02 96 79 22 25
nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

29 – Oser les techniques culturales simplifiées en bio

Identifiez les conditions de mise en œuvre et de développement des TCS en bio, tout en tenant compte des leviers agronomiques.

Quimper, le 15 octobre 2025

Paul Landrain - 02 98 52 49 38
typhaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr

35 – S'initier à la soudure pour réparer et adapter mon matériel

Initiez-vous à la soudure pour gagner du temps et réduire les coûts liés à un atelier.

La Bouëxière, le 11 septembre 2025

Olivier Girma - 02 23 48 26 60
isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr

56 – Gérer les pâtures des chevaux

Repérez les interactions sols-végétation-cheval afin de mettre en œuvre les bonnes pratiques essentielles à la gestion des prairies pâturées.

Ploërmel, le 23 octobre 2025

Pauline Cherel - 02 97 74 00 60
sylvie.lemen@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés sur
notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



POUR ALLER PLUS LOIN

Votre exploitation est fragilisée ?
Ensemble, trouvons des solutions.

<https://tinyurl.com/entreprises-fragilisees>

Vos formations à la gestion de trésorerie :

• Piloter sa trésorerie en production laitière

<https://tinyurl.com/tresorerie-lait>

• Piloter la trésorerie en circuits courts

<https://tinyurl.com/tresorerie-cc>



CONTACTS

Vos contacts « Reagir »
dans les départements :

Côtes-d'Armor : 07 60 42 23 69,
reagir22@bretagne.chambagri.fr

Finistère : 06 73 66 55 79,
reagir29@bretagne.chambagri.fr

Ille-et-Vilaine : 07 88 40 77 85,
reagir35@bretagne.chambagri.fr

Morbihan : 06 30 98 17 40,
reagir56@bretagne.chambagri.fr



La bonne santé des exploitations participe au rebond des productions animales.

Capude1957 - stock.adobe.com

Synthèse 2024 et perspectives

LE DÉCLIN N'EST PAS UNE FATALITÉ

Après trois années de marchés porteurs, les principales productions animales bretonnes connaissent une légère reprise en 2024. Elle demeure fragile, car l'élevage breton est exposé à des menaces sanitaires et à un risque de retournement des marchés.

La collecte laitière bretonne s'accroît de 1,9 % en 2024. Les abattages régionaux rebondissent de 2 % en porcs et de 1,5 % en volailles. Les trois principales productions animales bretonnes sont donc en expansion en 2024. Cela prouve que **le déclin de l'élevage en Bretagne n'est pas une fatalité.**

DES EXPLOITATIONS EN MEILLEURE SANTÉ

Cette reprise intervient après plusieurs années de contraction des volumes de production. Pourtant, dès 2022, les prix de vente de la plupart des productions animales ont nettement progressé.

L'embellie que connaît l'agriculture bretonne en 2024 est partielle et fragile.

Malgré la hausse des charges, la rentabilité des élevages s'est bien améliorée depuis trois ans. D'après Agreste, le résultat courant avant impôt de l'ensemble des exploitations bretonnes était en moyenne de 50 000 € par ETP non salarié en 2023.

Cette meilleure santé financière permet aux agriculteurs d'investir. En témoigne le succès du dispositif de soutien à l'investissement Agri Invest, déployé dans le cadre de la Pac. Devant la forte demande des agriculteurs bretons en 2024, la Région Bretagne a fait passer son budget de 21,7 M€ à 26,7 M€.

Il aura donc fallu attendre deux ans avant que la bonne conjoncture économique ne se matérialise en reprise pour certaines productions. Cependant, par rapport à 2019, la collecte laitière bretonne reste inférieure de 3,5 %, les abattages de porcs de 3,3 % et ceux de volaille de 8,2 % !

INFLATION = DESCENTE EN GAMME

Si la conjoncture est favorable pour les productions animales, c'est que l'offre s'était contractée ces dernières années, y compris au niveau européen. Mais aussi que **la consommation s'est relativement bien maintenue malgré la période de forte inflation**. Celle-ci semble désormais derrière nous. Ce cycle aura duré environ deux ans et demi. D'après l'Insee, l'inflation générale des prix est de 22 % entre début 2021 et fin 2024 pour les produits alimentaires.

La consommation française de viande, produit relativement cher, a bien résisté. Celle de viande bovine se replie de 4,5 % entre 2021 et 2024. Celle de porc de 1 % alors que la consommation de volaille est actuellement supérieure de 11 % à celle de 2021 ! Elle devient la première viande achetée en France. La demande en produits laitiers est aussi bien orientée.

L'inflation touche en revanche de plein fouet les produits sous signe de qualité (Siqo) et bio. En trois ans, l'assortiment bio a été réduit de 25 % dans les grandes surfaces. Les agriculteurs en font les frais. Depuis 2021, le nombre de fermes bio ou en conversion se stabilise aux alentours de 4500 en Bretagne. De nombreux agriculteurs bio sont en difficulté que ce soit en œuf, en porc ou en lait. Le fond semble avoir été touché par le marché du bio et des Siqo : les spécialistes rapportent une stabilisation des achats voire une légère reprise depuis l'automne 2024.

Arnaud Haye et Olivier Carvin

arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr



L'Union européenne prudente

La crise inflationniste pourrait aussi laisser des traces dans les orientations politiques européennes. Fin 2021, l'Union européenne adoptait une stratégie « de la ferme à la table » visant à transformer le système alimentaire européen. Parmi ces objectifs figuraient la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'amélioration du bien-être animal, de la biodiversité ainsi que la réduction des émissions de GES. La plupart de ces mesures auraient généré des surcoûts et donc des hausses de prix auprès des consommateurs. La conjonction de l'inflation et des manifestations d'agriculteurs

courant 2024 a pour le moins ralenti la mise en œuvre de cette stratégie. Par exemple, la révision de la réglementation concernant les normes de bien-être animal semble enterrée. L'objectif de réduire de 50 % le recours aux pesticides d'ici 2030 est aussi abandonné. L'application du nouveau règlement européen contre la déforestation importée a été reportée d'un an. Il semble que les décideurs politiques européens hésitent à poursuivre au même rythme la mise en œuvre de leur stratégie visant à développer une agriculture plus vertueuse. Les incertitudes sur la scène internationale les incitent d'autant plus à la prudence.



La volaille devient la première viande consommée en France.



ABC ANALYSE ET PERSPECTIVES

Consulter l'ABC Analyse et Perspectives : une photographie économique de l'année écoulée des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes, illustrée de graphiques mettant en lumière les enjeux de chaque filière, ainsi que des éléments clés de perspectives. Cette synthèse de 40 pages est rédigée par les experts économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne.



<https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/expertise/abc-analyse-et-perspectives-2025/>

Valorisons notre patrimoine agricole

La Bretagne compte 69 Sigo, Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine. Ils sont le reflet de sa richesse culturelle et agricole. L'agriculture bretonne doit préserver et valoriser ses spécificités, avec de nouvelles reconnaissances possibles comme l'IGP Fraise de Plougastel ou l'AOP Gwell.



Barmalini, Shutterstock



Association du Poulet de Janzé



Jérôme Rommé - stock.adobe.com



Agro Qualité (veaux Bretonnais)



Barbara Cilliers, Unsplash

Pilote du dossier : Maëlie Trédan, maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr



L'association du Poulet de Janzé porte plusieurs labels en viandes de volaille de qualité.

Association du Poulet de Janzé

Les démarches en cours

La labellisation attire les producteurs bretons

Alors que l'on dénombre près de 70 cahiers des charges de produits sous Sigo en Bretagne, le dépôt de dossiers auprès de l'Inao s'est accéléré ces dernières années. De nouveaux arrivants sont donc attendus...

Échalote traditionnelle de Bretagne, Fraise de Plougastel, Gwell, artichaut ou encore vin... A priori peu de ressemblance entre ces productions, si ce n'est qu'elles ont en commun le fait d'avoir en cours une démarche de certification pour l'obtention d'un label officiel de la qualité et de l'origine. L'objectif ? Protéger un produit, un savoir-faire ou valoriser un terroir. Les raisons de se tourner vers l'obtention d'un signe officiel de qualité (Label rouge, AOC, AOP, IGP, STG) sont diverses et séduisent de plus en plus de producteurs dans un contexte de mondialisation et de concurrence. La Bretagne est actuellement septième

en termes de nombre de cahiers des charges, qui ont généré environ 300 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022. En 2024, elle faisait partie des régions à avoir le plus de projets en attente d'homologation de l'Inao.

UNE GARANTIE DE PROTECTION... MAIS UN PARCOURS SOUVENT LONG

Ne plus subir la concurrence de « fraises de Plougastel » venues d'Espagne, bien souligner la différence entre l'échalote de semis et l'échalote traditionnelle de Bretagne... Les exemples ne manquent pas et justifient l'engagement dans un parcours de labellisation officielle. Mais celui-ci est souvent jugé long par les professionnels. En effet, le délai est de 5 à 10 ans en moyenne.

Une fois le précieux sésame obtenu, le produit doit encore être inlassablement défendu, trouver et maintenir sa place sur un marché où la segmentation est devenue importante ces dernières années. Si les consommateurs reconnaissent les labels officiels de qualité

et leur font confiance, ils n'en sont pas moins attirés par d'autres références. Dans cette optique, l'Inao a mené une campagne inédite en 2024, destinée à mieux faire connaître les Sigo, notamment auprès des jeunes. L'opération devrait être réitérée dans les années à venir. Espérons avant toute chose que ces campagnes auront des répercussions positives sur les achats des produits sous Sigo dès 2025.

Maëlie Trédan

maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr



**POUR ALLER
PLUS LOIN**

Lire le Mémento des Sigo de Bretagne
édition 2024



Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Les Sigo dans les cantines

Les Sigo ont pris une place plus importante dans les restaurations collectives avec l'arrivée de la loi Égalim à partir de 2018.

La loi Égalim introduit l'ambition, dans tous les établissements chargés d'une mission de service public, de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques en valeur du coût du repas. Ceux que l'on retrouve majoritairement dans les cantines bretonnes sont les produits bio et le Label rouge. Les IGP et les AOP étant moins répandus en Bretagne, leur utilisation est moins prégnante. Aujourd'hui, seuls 26 % des cantines bretonnes ont déclaré atteindre les objectifs de la loi Égalim (selon macantine.gouv.fr). Le budget apparaissant comme le premier frein.

L'APPROVISIONNEMENT LOCAL COMME LEVIER

Les outils, tels que les PAT, intègrent cette thématique des produits de qualité sous un axe de relocalisation des approvisionnements. Cependant, le local n'est pas comptabilisé dans les pourcentages Égalim. La Chambre d'agriculture de Bretagne accompagne les agriculteurs et les collectivités, afin de rapprocher l'offre et la demande. Individuellement ou collectivement, comme lors de rencontres entre producteurs et acheteurs sur le PAT du Pays de Lorient, ou encore entre producteurs et restaurateurs sur celui d'Auray.

**Perrine Desaint
et Stéphane Soundron**

perrine.desaint@bretagne.chambagri.fr



PRÈS DE CHEZ VOUS

Le site « Trouver des produits Sigo près de chez moi »

<https://tinyurl.com/trouver-sigo>



Aujourd'hui, seuls 26 % des cantines bretonnes ont déclaré atteindre les objectifs de la loi Égalim.

Nicolas Saint-Maur



Elle a dit

Virginie Leleu,

Responsable de la restauration scolaire de La Chapelle-Neuve (56), 75 repas quotidiens

« J'utilise des produits Sigo au quotidien dans ma cuisine, plutôt du bio et du Label rouge et j'atteins les objectifs Égalim. Pour certains produits, comme les chipolatas en Label rouge, le goût est meilleur et j'ai moins de perte à la cuisson, de même pour les légumes en bio. Je n'utilise pas d'IGP ou d'AOP car ce n'est pas proposé par mes fournisseurs et je manque de connaissances sur ce qui existe. Je référence préférentiellement des produits locaux, mais je regrette que le local ne rentre pas dans le comptage Égalim.

J'ai pu mettre en place ce système d'appro aussi grâce à la taille de ma cantine et au soutien des élus de la commune, car les tarifs sont souvent plus élevés pour ces produits. Ça m'a demandé plus de rigueur dans mon travail — plus de fournisseurs, plus de livraisons — et de mieux calculer le coût alimentaire et la gestion du gaspillage. Mais les menus sont de meilleure qualité, et j'invente et crée des recettes ! »



La Commission d'enquête en visite chez Isabelle Le Page. Jean-Marc Poigt, président de la commission d'enquête, explique les attendus du Comité Inao.

La Fraise de Plougastel, une notoriété à protéger En route vers l'IGP

L'association Fraise de Plougastel s'est engagée dans une demande de reconnaissance en IGP auprès de l'Inao. Depuis le démarrage, la Chambre d'agriculture l'accompagne dans cette démarche.

Malgré sa renommée, la fraise de Plougastel n'est pas protégée et fait l'objet de nombreuses usurpations de son nom. En vue d'obtenir une Indication géographique protégée (IGP), les producteurs se sont fédérés en association et ont complété le dossier de demande auprès des services de l'Inao en juillet 2022.

Le comité national a reconnu l'intérêt de la démarche en décembre 2022, et nommé une commission d'enquête. Celle-ci a pour rôle d'accompagner les producteurs et de les aider à finaliser leur demande avant un vote en comité national IGP/AOP/LR.

est une première en France, où aucune culture sur substrat n'a jusqu'à présent obtenu d'IGP.

Depuis le démarrage de la démarche, l'association est accompagnée par la Chambre d'agriculture pour l'animation, la recherche de financement, mais aussi pour des appuis techniques. De

nombreux éléments ont été apportés à la Commission d'enquête, pour lui fournir des arguments solides permettant de défendre la qualité de la fraise de Plougastel et sa méthode de production.

Joëlle Peron et Claire Gouez

Joelle.peron@bretagne.chambagri.fr



Elle a dit

Isabelle Le Page,

co-présidente de l'association Fraise de Plougastel

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Pour appuyer le dossier de demande d'IGP, un important travail a été mené par l'association pour documenter l'histoire de la Fraise à Plougastel, décrire les particularités géographiques de la région de production (climat, bocage...) et rassembler des références techniques permettant de décrire la méthode de production de la fraise de Plougastel et les caractéristiques qui en font sa qualité. La demande présentée par l'association

« Demander un signe de qualité, c'est s'engager dans un parcours complexe et exigeant. Il demande du temps, de la persévérance et nécessite de rester motivé dans la durée. Nous avons commencé la démarche en 2017, et nous espérons que notre demande sera présentée au comité national de l'Inao en 2026 pour obtenir l'IGP Fraise de Plougastel. L'appui de la Chambre d'agriculture nous a été précieux pour faire avancer notre dossier : nous avons bénéficié de son savoir-faire en animation, de son réseau professionnel mais aussi de ses compétences techniques. Il existe beaucoup d'écrits sur l'histoire de la Fraise de Plougastel, mais nous avons peu d'éléments qui décrivaient notre technicité et notre savoir-faire. Grâce à la qualité de notre dossier et à l'ensemble des notes techniques produites sur le fonctionnement d'une serre, l'Inao a pu se rendre compte du sérieux de notre travail. »

■ Dossier : Les signes de qualité en Bretagne

Un premier projet de Siqo laitier en Bretagne

Le Gwell, le goût de la tradition

Première région laitière, la Bretagne ne détient pourtant aucun produit laitier sous signe de qualité qui lui soit propre. Une lacune que comptent bien combler les porteurs du projet de l'AOP Gwell.

Une acidité subtile, frais et appétant en bouche, relevé par un léger pétillant... Le Gwell, ce « gros lait » élaboré à partir de lait de vaches bretonnes Pie noir, se décline en salé ou sucré, de l'entrée au dessert et dans toutes les cuisines, de la street food aux restaurants étoilés... Et a même été proposé au restaurant du Sénat récemment !

Pour comprendre l'engouement pour ce produit, il faut remonter aux années 1980. Alors que des éleveurs se battent pour sauver la vache bretonne Pie noir et son « gros lait », le terme en langue bretonne « gwell » apparaît pour dénommer ce produit laitier.

Quelques décennies plus tard, l'Association des Paysans producteurs de Gwell se constitue pour obtenir une AOP afin de protéger le Gwell, à la fois en sa qualité de produit laitier et de ferment.

Doze producteurs engagés produisent aujourd'hui ce gros lait typiquement breton, du Finistère à la Loire-Atlantique. L'attention se porte désormais sur la phase d'enquête de terrain que s'apprête à réaliser l'Inao. Pour l'homologation, il faudra patienter encore un peu : elle ne devrait pas voir le jour avant 2027.

Maëlie Trédan

maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr



LE SAVIEZ-VOUS?

Le Gwell doit idéalement être fabriqué à partir de lait non refroidi, dans les 2 heures après la traite pour garantir une qualité optimum du produit et des globules gras.

<https://www.legwell.fr/>



Le Gwell à la table des sénateurs.

Association des Paysans Producteurs de Gwell



Il a dit

Thomas Meignan,

Producteur de Gwell à l'île d'Arz et trésorier de l'Association des paysans producteurs de Gwell

« Sur le Gaec de l'île d'Arz, nous sommes quatre associés et un salarié à l'année. Nos 23 vaches à la traite nous permettent de produire 65 000 l de lait, et d'en ens semencer 45 000 l avec du Gwell, pour produire des produits variés : crèmerie, fromagerie, glacerie...

Tout fait sens dans notre démarche : élever une race locale — la Bretonne Pie noir — sur des prairies permanentes, valoriser la biodiversité microbienne avec un ferment indigène sans dépendre de producteurs industriels, transformer sur place et vendre en circuit court. Une autonomie totale donc, qui nous permet de vivre confortablement de notre métier d'éleveur.

Le Gwell est extrêmement souple à travailler et offre des possibilités infinies, notamment dans la fabrication de fromages. Il peut à la fois être utilisé pour faire une pâte persillée à 32 °C, comme une pâte pressée cuite à 50 °C.

Nous espérons que l'AOP offrira à ce ferment une meilleure visibilité et qu'il séduira de nouveaux consommateurs ! »

Un projet Siqo porté par 140 producteurs

Échalotes, une IGP pour la « tradi »

L'échalote traditionnelle, à distinguer de l'échalote de semis, est défendue depuis 2021 par un collectif très bien structuré. Plusieurs étapes ont déjà été franchies pour l'obtention d'une IGP puis d'un Label rouge.

Créé en août 2021, le collectif compte aujourd'hui 140 producteurs adhérents, couvrant ainsi les trois quarts de la production d'échalote traditionnelle de Bretagne. Cette dernière représente 35 à 40 000 tonnes chaque année : un chiffre stable, malgré la diminution drastique du nombre de producteurs. Ils ne sont aujourd'hui plus que 180 contre près de 500 dans les années 1990.

À cette menace directe pour la production vient s'ajouter depuis plusieurs années la concurrence de l'échalote de semis. Comprendons-nous : si l'échalote traditionnelle est un bulbe qui se plante, nécessitant plus de 100 heures de travail à l'hectare, l'échalote de semis se sème comme un oignon, en 40 minutes par hectare. S'ajoutent à cela des rendements plus importants pour la seconde et une récolte également plus rapide, car entièrement mécanisée. La « tradi » se retrouve donc inévitablement moins compétitive, bien que porteuse d'un riche savoir-faire et d'un goût raffiné.

UNE IGP POUR SAUVER LA PRODUCTION

« Face à ce constat, il fallait réagir », affirme Bernard Cadiou, producteur d'échalotes traditionnelles de Bretagne à la retraite et président actif du collectif. Une urgence d'autant plus forte que la « tradi » est de plus en plus menacée par deux variétés développées pour le semis qui, selon les critères de sélection, sont en tout point des oignons... et non des échalotes ! Alors que leur annulation avait été promulguée en juin 2024 au niveau européen sur la base de ces critères remontés par le collectif, l'entreprise de sélection néerlandaise a finalement obtenu deux ans de dérogation pour écouler ses stocks.



Champ d'échalotes traditionnelles

Bernard Cadiou

« Cela nous fait craindre que le marché soit inondé par ces variétés. S'ils ne sont pas bien informés, les consommateurs risquent d'acheter des oignons pour ce qu'ils pensent être des échalotes, et ce au détriment des producteurs traditionnels », alerte Bernard Cadiou. « Le seul recours que nous ayons est donc l'obtention d'une IGP, doublée éventuellement d'un Label rouge ». Un chemin encore long, mais essentiel pour sauver une production et avec elle, un pan de notre savoir-faire traditionnel et culinaire.

Maëlie Trédan

maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

i LISTE DES SIQO SIGNIFICATIFS EN BRETAGNE (2022)

Liste des SIQO significatifs en Bretagne (2022)

<https://tinyurl.com/siqo-bzh-2022>

La carte interactive des certifications et labels de qualité bretons

<https://tinyurl.com/siqo-bzh-carte>



La préparation des installations de stockage commence par un bon nettoyage pour éviter des difficultés de conservation.

Préparer le stockage des céréales

ASSURER DE BONNES CONDITIONS DE CONSERVATION

Les bonnes conditions de stockage sont à respecter, quelle que soit la destination du stockage des grains sur l'exploitation. Cela commence par le nettoyage des installations et la vérification des équipements.

Pour un bon stockage, il faut disposer d'un grain à maturité, sec et propre. Cela commence par une culture la plus propre possible et sans éléments indésirables. Il s'agit de disposer d'un « produit sain, loyal et marchand ».

Avant la récolte, pour réduire les risques d'insectes, un nettoyage de fond en comble s'impose dans l'installation de stockage. Ce nettoyage concerne les silos ainsi que la totalité des locaux et tout équipement servant dans le circuit du grain. N'oubliez pas les recoins, ils leur servent souvent de lieu de refuge. En effet, dans le stockage, l'essentiel des insectes ne provient pas du champ mais de l'installation elle-même. Ce nettoyage doit être réalisé un mois avant la récolte. Avec l'absence de grain ou de brisures, les insectes présents disparaissent faute de nourriture. Les poussières et déchets devront être détruits pour éviter toute recontamination. S'il y a du report de stock de grain, il faut éviter de mélanger les stocks de deux campagnes.

VENTILER DES GRAINS HOMOGÈNES

La maîtrise du stockage passe par une ventilation dès la récolte pour abaisser la température en dessous de 20° C, température au-dessus de laquelle l'activité des insectes est réduite. C'est le premier palier **[encart]** qu'il faudra atteindre, plus ou moins rapidement selon les espèces, pour éviter la dégradation des grains de céréales, d'oléagineux ou de protéagineux. Un nettoyage ou un premier tri est

Stocker dans des installations nettoyées

recommandé. La ventilation sera efficace si le volume stocké est homogène avec peu d'impuretés ou de grains cassés. Dans le cas contraire, des zones plus compactes ne seront pas ventilées et seront sources de dégradation de l'ensemble, sous forme d'échauffement, de moisissures et de mycotoxines.

LE STOCKAGE DES GRAINS, UNE ACTIVITÉ SUR LA DURÉE

La gestion du stockage des grains vient se rajouter au travail quotidien.

Un bon agencement des équipements et un peu d'automatisme permettront de limiter le temps à consacrer à cette tâche. La ventilation pourra être contrôlée grâce à des capteurs de température extérieure et intérieure. Cela ne dispense pas d'une surveillance afin de s'assurer que les conditions de stockage sont satisfaisantes. Consigner les températures du grain permettra d'empêcher une élévation des températures et de reprendre la ventilation de refroidissement.

Des conditions de stockage excellentes sont une première étape dans la valorisation des grains, même si c'est temporaire. Selon la finalité du stockage, les équipements et leur agencement permettront une bonne gestion du stock en optimisant le temps de travail et les coûts de fonctionnement.

Paul Landrain

paul.landrain@bretagne.chambagri.fr



Trois paliers clés

La ventilation des grains s'effectue selon trois paliers clé, depuis la récolte jusqu'à la période hivernale :

- 20°C. À la récolte : abaisser la température en-dessous de 20°C pour limiter l'activité du grain et la reproduction des insectes.
- 12°C. À l'automne : abaisser la tempé-

rature à 12° C pour stopper les reproductions d'insectes.

- 5 à 8°C. Pendant les périodes plus fraîches de l'automne et de l'hiver, ces températures permettront la mortalité de certains insectes. Ces températures assureront un stockage jusqu'au printemps.



L'objectif est d'avoir un colza stade 4 feuilles avant le 20 septembre.

Bien implanter son colza

LES ASTUCES POUR OBTENIR UN COLZA ROBUSTE

Les premiers stades du colza sont sensibles aux ravageurs et à la concurrence des adventices. C'est pourquoi il est important de l'implanter dans les meilleures conditions.

Le colza est sensible aux premiers ravageurs (limaces, altises) jusqu'au stade 4 feuilles. Passé ce stade, son implantation est sécurisée. Il existe différents moyens pour dépasser ce stade sans accroc.

DES DÉCISIONS À ANTICIPER

Avant le semis, il faut se poser la question du travail du sol. L'objectif est de créer une structure du sol sans tassement jusqu'à 15 cm de profondeur. Des outils comme la charrue ou le canadien sont adaptés pour préparer vos parcelles. Le travail du sol présente

d'autres avantages, par exemple pour diminuer la pression des adventices avec le faux semis. Il permet également de réduire le risque limaces en les perturbant et en facilitant le dessèchement de leurs œufs.

Le choix de la variété est également important. Avant tout, il faut savoir si votre parcelle présente un risque hernie des crucifères. Si tel est le cas, vous devez choisir une variété résistante pour éviter la perte de pieds durant l'hiver, voire la destruction de votre parcelle. Les autres critères importants sont : le potentiel

de rendement, la résistance aux maladies (phoma et cylindrosporiose), la sensibilité à l'élongation, la sensibilité à la verse et la vigueur de départ. Ces critères vont conditionner vos interventions suivantes dans la culture. Une fois votre variété choisie, il est conseillé d'ajouter 5 à 10 % d'une variété très précoce pour éviter d'utiliser un insecticide à floraison.

L'ÉTAPE CRUCIALE DU SEMIS

La date de semis est un levier important sur l'implantation de la culture. Il est conseillé de semer entre le 20 août

et la fin août. En effet, les colzas semés tôt, durant le mois d'août, ont une biomasse supérieure comparée à ceux du mois de septembre. Cette différence de biomasse présente deux avantages majeurs. Le premier est une meilleure résistance aux ravageurs dont les altises, avec des stades 4 feuilles dépassés au moment des pics de vols mi-septembre. L'autre est une meilleure valorisation de l'azote à l'automne et donc des apports plus faibles à prévoir au printemps sur un colza robuste.

La profondeur de semis idéale se situe autour de 2 cm. Toutefois, en fonction de l'humidité du sol, on peut aller jusqu'à 3-4 cm pour aller chercher un peu de fraîcheur.

La densité de semis doit être maîtrisée pour limiter le risque de verse.

L'objectif est d'atteindre entre 25 et 35 plants/m². Une surdensité augmente le risque de verse alors que le colza a la capacité de compenser un manque de pied avec des branches secondaires très fournies. Il n'est donc pas grave d'être dans la tranche basse des densités préconisées.

Aurélien Gouot

aurelien.gouot@bretagne.chambagri.fr



CONSEIL CULTURES

Avec la page Internet bretagne.chambres-agriculture.fr/, suivez chaque semaine l'évolution des cultures : avec des alertes, des analyses de risques, des conseils techniques indépendants, des infos sur l'évolution de la réglementation, des appels à projets, des aides aux investissements : MAE, crédit d'impôt... Sur cette page, vous pouvez filtrer les infos relatives à la culture de colza.

<https://tinyurl.com/conseil-cultures-bretagne>



Associer des légumineuses pour plus de bénéfices

Avec votre colza, vous pouvez associer des légumineuses comme le trèfle d'Alexandrie ou le fenugrec. Cette pratique apporte plusieurs avantages, pour lutter contre les ravageurs (tels que les altises) et les adventices, et améliorer la fertilité

des sols.

Les légumineuses sont valorisées au début du cycle du colza puis elles sont détruites par le gel. Cette pratique permet aussi de cultiver du colza sans insecticides et sans herbicides.



Impact de la date de semis sur le développement du colza au 26 novembre 2024.



Symptôme d'hernie des crucifères.

Implantation des prairies temporaires

LE SEMIS, MOMENT CLEF DE LA CARRIÈRE DE LA PRAIRIE

Dans une jeune prairie, l'objectif est une bonne levée, couvrant 100 % de l'espace.

Le semis d'une prairie temporaire est une étape déterminante pour sa productivité, son salissement et donc sa pérennité. Si aucune recette unique n'existe, plusieurs principes techniques permettent de sécuriser cette implantation.

Deux périodes sont propices à l'**implantation** : la fin d'été (jusqu'à mi ou fin septembre) et le début du printemps.

La première, généralement derrière une céréale, est souvent privilégiée car elle cumule chaleur résiduelle et humidité, assurant une levée rapide et homogène. Toutefois, dans certains contextes plus secs ou tardifs, semer sous couvert de méteil ou de céréales peut offrir une protection contre le gel et une valorisation fourragère au printemps suivant. Le semis de printemps peut être pri-

vilégié pour favoriser les légumineuses. Il devra être réalisé le plus tôt possible, à partir de mars, afin que la prairie soit correctement installée avant l'arrivée des premiers coups de chaud ou d'une période sèche.

ADAPTER SON ITINÉRAIRE

Dans le cadre d'un semis d'automne, après une céréale à paille, un semis direct ou à la volée peut suffire si le sol est bien structuré. En revanche, un précédent maïs sur sol tassé deman-

dera souvent un labour ou plusieurs passages d'outils. En conditions humides, il est essentiel de retrouver une terre ressuyée et sans mottes avant le semis. Pour les semis de printemps, le labour, ou plusieurs passages d'outils peuvent être nécessaires pour décompacter le sol.

Les graines prairiales étant petites, un lit de semence fin (mottes inférieures à 2 mm) et rappuyé est indispensable. L'enfouissement ne doit pas dépasser 1 cm. Un premier roulage avant semis

régularise la surface et un second après semis optimise le contact sol-graine. Cette double opération améliore significativement la levée.

Le semis à la volée, ou via un semoir centrifuge, permet une meilleure répartition des graines et limite le salissement, à condition de bien maîtriser la densité. Le semis en ligne, lui, expose davantage à la concurrence entre espèces semées sur le rang et à l'installation d'adventices entre les lignes.

ATTENTION À LA DOSE DE SEMIS

Contrairement aux idées reçues, **une densité trop élevée ne garantit pas un meilleur rendement**. 22 à 28 kg/ha suffisent dans la majorité des cas. Des essais conduits à la station expérimentale de Mauron (Morbihan), montrent que les différences de rendement sont négligeables entre des doses standard (20 kg RGA + 3 kg TB/ha) et des doses augmentées ou réduites de 30 %. Une densité trop forte nuit même à l'implantation des légumineuses, notamment du trèfle. L'objectif est d'atteindre **500 à 1 000 plantes levées par mètre carré** selon les espèces. Attention à bien intégrer les différences de taille de graines, on ne sème pas des kilogrammes, mais un nombre de graines.

SEMEZ SOUS COUVERT...

Au printemps, les adventices (chéno-podes, morelles) peuvent envahir rapidement la jeune prairie. Le semis sous couvert d'avoine ou d'orge permet de concurrencer les mauvaises herbes, de produire un fourrage précoce (0,9 UF kg MS) et de favoriser l'installation de la prairie. Après une ou deux exploitations, la parcelle est souvent

assainie naturellement. Enfin, un apport modéré de fumier (10 à 15 t/ha) est recommandé si la parcelle est carencée notamment en phosphore et potasse, essentiels à l'implantation. En revanche, **évitez l'azote minéral la première année** pour ne pas défavoriser les légumineuses.

Benoît Possémé
benoit.posseme@bretagne.chambagri.fr



À LIRE

Le guide AFFF, Cap Protéines, « **Implantation d'une prairie, une étape à soigner** », est en libre accès sur afpf-asso.fr.

<https://tinyurl.com/afpf-implantation>



Il a dit
Nicolas Floc,
éleveur à Guipel (35)
Pratique le semis sous couvert de méteil

« Je conduis un troupeau de 50 vaches Pie Rouge à Guipel en Ille-et-Vilaine, dans une exploitation de 60 ha dont 40 en prairies. La surface accessible et pâturée par les vaches, représente 38 ares par vache, ce qui ne permet pas un maximum de pâturage. Pour éviter les rotations longues herbe/maïs/blé sur cette surface, je pratique le semis de prairie sous couvert de méteil. Cette technique me garantit que toute la surface accessible reste en herbe.

Je sème un méteil, composé de seigle, de vesce velue et de trèfle incarnat, au semoir à céréales. La prairie est semée à la volée. Le méteil est ensilé avant la fin avril, avec un rendement de 5 t MS/ha. La prairie prend alors le relais. Un premier pâturage peut avoir lieu à partir de mi-juin. Cette technique permet une plus grande production fourragère la première année, tout en évitant le salissement. C'est un gain de temps puisque le méteil et la prairie sont semés en même temps, avec un seul travail du sol, et cela permet un semis plus tardif des prairies, la première quinzaine d'octobre, souvent imposé par les sécheresses du début de l'automne. J'ai bricolé le matériel en installant un semoir à la volée sur une herse avec rouleau packer ».

Propos recueillis par Jean-Marc Seuret

Semis de printemps ou de fin d'été, les avantages et les inconvénients.		
	Semis de fin d'été (au plus tard le 30/09)	Semis de printemps (au plus tard le 20/04)
Avantages	• Production d'herbe dès le printemps • Sol couvert en hiver	• Développement rapide des légumineuses
Inconvénients	• Risque de sécheresse au semis • Développement lent des légumineuses • Risque de gel précoce	• Réduction de la production l'année du semis • Risque de sécheresse estivale • Davantage de salissement

Implantation des prairies pérennes

BIEN CHOISIR SES ESPÈCES POUR DURER

Bien choisir les espèces et les variétés est essentiel pour obtenir une prairie pérenne adaptée au sol, au climat et à la valorisation prévue.

Une association composée de RGA, de fétuque des prés, de luzerne et de trèfle violet.

Lorsqu'on souhaite planter une prairie pérenne, prendre le temps de choisir les espèces et les variétés est essentiel pour qu'elle donne entière satisfaction. Pour faire les bons choix, il faut se poser au moins deux questions. La première concerne la nature du sol et les conditions de milieu. Autrement dit, la parcelle sur laquelle je vais planter la prairie est-elle sensible à la sécheresse ? Hydromorphe ? À alternance hydrique (mouillée l'hiver et séchante l'été) ? Le sol est-il acide ou encore riche en matière organique ? La deuxième question concerne le mode de valorisation principale : la prairie est-elle destinée prioritairement au pâturage, à la fauche ou à une exploitation mixte en pâturage et fauche ?

Les espèces seront choisies en fonction de leur qualité pour répondre au mieux aux conditions identifiées. Par exemple, le ray-grass anglais aime les bonnes terres mais ne pousse plus au-delà de 25 °C. C'est une graminée facile à planter avec une forte capacité de tallage et une excellente valeur alimentaire. Elle est parfaitement adaptée au pâturage. Autre exemple, la fétuque élevée résiste au froid, à la sécheresse et aux excès d'eau. C'est une graminée tout terrain, précoce, robuste et productive. Elle est moins appétente au pâturage que le ray-grass anglais, mais elle est facile à récolter en foin car elle sèche très rapidement.

PRIVILÉGER LES PRAIRIES D'ASSOCIATION

Aujourd'hui, associer des légumineuses aux graminées est indispensable. Les légumineuses jouent le rôle de moteur azoté dès qu'elles représentent plus de 30 % de la biomasse en été.

En plus de se passer d'engrais azoté, les associations graminées-légumineuses présentent d'autres avantages : meilleure production estivale, valeur alimentaire plus stable dans le temps, fourrages plus équilibrés en énergie et en protéine. En sol sain et profond, en zone arrosée, l'association classique RGA-TB donne entière satisfaction pour le pâturage. Ces deux espèces ont des



La bonne variété fait toute la différence

Le choix variétal doit être cohérent avec les objectifs et peut compenser le point faible de certaines espèces.

• **Fétuque élevée** : pour le pâturage, choisir impérativement une variété à feuilles souples (note > 7)

• **Ray-grass** : les variétés diploïdes tallent plus tandis que les tétraploïdes sont plus riches en eau et séchent moins vite. Ces dernières sont à éviter en fauche.

• **Pour toutes les graminées** :

- Privilégier une grande souplesse d'exploitation (durée entre le départ en végétation et le début épiaison) pour optimiser le pâturage,

- Choisir des variétés faiblement remontantes pour les espèces concernées (une variété à forte remontaison épie plusieurs fois dans

l'année),

- En zone séchante, il peut être intéressant d'implanter des variétés plus précoces avec une note de remontaison basse. L'objectif est de profiter d'un démarrage plus rapide et d'avoir une production plus importante sur le printemps.

• **Trèfle blanc** : choisir le type botanique (taille des feuilles et agressivité) en fonction de la force de concurrence des graminées :

- Avec de la fétuque des prés, de la fléole, du RGA tétraploïde très tardif, on associera des trèfles blancs intermédiaires ou à petites feuilles ;
- Avec du RGA diploïde tardif, du dactyle ou de la fétuque élevée, on choisira des trèfles blancs intermédiaires ou à grandes feuilles.

Exemples de prairies multi-espèces (dose de semis en kg/ha)

*4-5 kg /ha de lotier corniculé peut être ajouté en cas de parcelle à faible potentiel

Sol sain et profond Pâturage	
RGA tardif diploïde	7
Fétuque élevée à feuilles souples	7
Fétuque des prés	6
TB intermédiaire	4
Trèfle Hybride	2 à 3

Sol séchant Pâturage *	
Fétuque élevée	12
à feuilles souples	
RGA ½ tardif diploïde	6
TB intermédiaire	3
Trèfle violet	1,5

Sol hydromorphe Fauche + pâturage*	
Fétuque élevée	9
à feuilles souples	
RGA tardif diploïde	4
Fétuque des prés	3
Fléole des prés	3
TB intermédiaire	1,5
TB nain	1,5
Trèfle hybride	3

valeurs alimentaires soutenues, une appétence élevée et régulière tout au long de l'année qui en font une solution idéale pour des animaux à besoins élevés. Mais en zone séchante, ou dans des systèmes herbagers ou encore sur des parcelles en exploitation mixte (pâturage et fauche), c'est la prairie multi-espèces qui est à privilégier [fig.]. En associant plusieurs espèces, on cherche à profiter de la complémentarité de chacune d'entre elles pour obtenir le maximum d'avantages : une bonne adaptation à la variabilité parcellaire, une production supérieure et souvent plus étalée que le RGA-TB, une adaptation

au pâturage et à la fauche, plus de régularité de production entre les années, et enfin une meilleure pérennité et une robustesse face aux aléas climatiques.

Françoise Guillois

francoise.guillois@bretagne.chambagri.fr



HERBE-BOOK

Raisonner le choix des espèces et des variétés :

www.herbe-book.org

Impact du meulage des dents des porcelets

MOINS DE LÉSIONS FACIALES SÉVÈRES

Désormais interdit en routine, le meulage des dents est réalisé pour prévenir les lésions faciales des porcelets et les lésions aux tétines des truies. Une étude a évalué les effets de l'arrêt de cette pratique.

Les mesures de poids des porcelets ont montré que les poids de portée des porcelets à dents intactes étaient supérieurs à ceux des porcelets à dents meulées, mais aucune différence significative n'a été observée entre les deux traitements. Ni le meulage ni le système n'impactent le gain de poids de portée entre J0 et J28. Les résultats ont révélé que, quel que soit l'âge, le pourcentage de lésions faciales sévères est significativement plus élevé chez les porcelets ayant conservé leurs dents intactes. Sept jours après leur naissance, 24 % des porcelets à dents intactes présentent des lésions sévères contre seulement 6 % pour les porcelets à dents meulées. Quel que soit le moment, les lésions faciales sévères des porcelets sont plus fréquentes dans les cases en liberté, ce qui souligne l'importance du système d'élevage dans l'apparition des lésions. En ce qui concerne les lésions sur les tétines des truies, les résultats ont montré que les truies avec des porcelets ayant leurs dents intactes avaient tendance à présenter plus de lésions, surtout dans les cases bloquées.

UN MEULAGE CIBLÉ

Le meulage des dents réduit les lésions faciales chez les porcelets, mais



Des lésions faciales plus importantes sans meulage des dents

n'améliore pas significativement leur performance (gain de poids, pertes). Dans un élevage avec des truies en liberté, l'observation et la connaissance des animaux par les éleveurs et salariés sont essentielles pour justifier l'arrêt du meulage en routine.

Il est recommandé de pratiquer un meulage ciblé pour les portées à risques — avec une compétition importante à la mamelle — afin de maintenir un bon niveau de bien-être animal.

Claudie Guyomarc'h

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr



MÉTHODE

L'étude a été menée à Crécom, dans la station expérimentale des Chambres d'agriculture de Bretagne. Le protocole comprenait deux modalités : dents meulées et dents intactes. L'essai a été conduit avec 884 porcelets répartis dans deux systèmes : truies bloquées et truies en liberté. La mesure des poids et des lésions a été réalisée à J0, J7, J21 et J28. La note d'évaluation des lésions s'est faite sur 4 niveaux. Les scores 2 et 3 correspondent aux lésions profondes ou infectées.

<https://tinyurl.com/crecom-station>

Le superpouvoir des volailles

LA VISION

La lumière a un impact sur le confort de travail pour les éleveurs et sur les performances des animaux. Mieux gérer la lumière en élevage, commence par connaître la perception des volailles.

Le projet Aluminah s'attache à améliorer les apports de lumière naturelle et artificielle dans les bâtiments d'élevage pour répondre aux besoins des animaux et des hommes. Débuté en 2025, trois axes seront traités : le matériel disponible, le confort des hommes et le bien-être des animaux. La bibliographie sur la volaille nous apprend déjà plusieurs notions.

VOIR L'INVISIBLE

La lumière est définie par plusieurs critères, perçus par l'œil, mais aussi par l'hypothalamus des volailles. Leur spectre lumineux visible est plus large, allant de 350 nm à 750 nm (410 à 730 nm pour l'Homme). Elles ont donc plus de capacité à voir la couleur rouge et

la couleur bleue. La température de la lumière est aussi un critère qui agit sur le comportement des animaux. La lumière chaude, autour de 2700 Kelvins, a tendance à les exciter. La lumière blanche, 5000 K, possède donc une influence sur la réduction du stress, et

L'intensité (lux)
n'est pas le seul
critère
lumineux

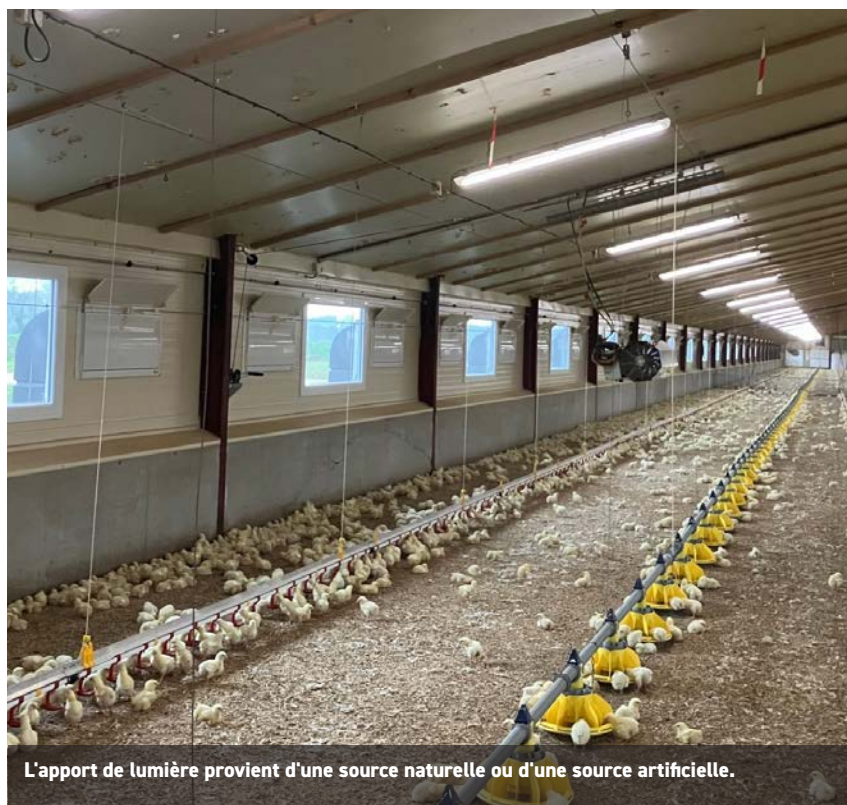
le gain de poids. Les volailles sont sensibles au scintillement des luminaires, car elles perçoivent 150 à 200 images par seconde, contre 25 à 30 pour l'Homme. L'effet stroboscope peut alors perturber les animaux lorsque la fréquence est inférieure à 100 Hz. Les luminaires de 150 Hz sont recommandés, en prêtant attention à l'usure, ou à la diminution d'intensité qui parfois peut agir sur la fréquence. Il n'est donc pas rare d'observer des changements de comportements des poulets avant même que l'éleveur n'ait perçu quelque chose.

DOUCEMENT LE MATIN

Le temps de nuit (scotopériode) a une importance capitale pour le repos des animaux. Certaines études optimisent le poids avec deux jours d'avance en combinant 18 heures de nuit et une lumière blanche. En complément, il est capital de gérer les transitions lumineuses. Un réveil en douceur permet d'éviter les attroupements à la gamelle, en évitant les blessures et la concurrence. À l'inverse, les animaux se préparent mieux au sommeil lorsque le crépuscule est simulé.

Gwenn Guillou

gwenn.guillou@bretagne.chambagri.fr



L'apport de lumière provient d'une source naturelle ou d'une source artificielle.



ALUMINAH



AURÉLIE RIO, LE DOMAINE DE KERIVAUT

Arboriculture diversifiée à Pluvigner (Morbihan)

Aurélié Rio a repris la ferme de ses grands-parents en 2021, après avoir planté des pommiers et autres fruitiers depuis 2015. Elle joue la carte de la diversification avant la pleine production des pommiers.

« Après un parcours à la Chambre d'agriculture de Bretagne, je décide de m'installer en 2021, dans le cadre d'une installation progressive, et je me consacre à 100 % à la ferme depuis septembre 2023. Je me lance dans la pomme et le cidre, qui représentent pour moi le terroir et la convivialité. L'installation me permet de gérer mon agenda pour poursuivre mes engagements sur le territoire. Sur 20 ha bien boisés d'un seul tenant, je valorise 12 ha, sur les traces de mon grand-père qui avait

planté les premiers pommiers. Dix hectares ont été plantés en pommiers à cidre haute tige entre 2015 et 2019, ainsi qu'en kiwis, pêchers, pruniers, framboisiers...

UN VERGER BIEN INSTALLÉ

Quarante variétés de pommiers se côtoient, dont un tiers de « Guillevic » et un tiers de « Fil jaune ». Chaque rangée comprend une seule variété. Le verger est organisé par période de récolte, entre septembre et décembre, afin de faciliter la récolte aujourd'hui essentiellement manuelle. L'essentiel de la production est valorisé en jus de pomme nature ou aromatisé (framboise, épices...), en compote et un peu en cidre, en l'absence d'un bâtiment isolé pour l'instant. Grâce à l'association « La Pomme 56 », j'ai appris à reconnaître les ravageurs, et à repérer les anthonomes sur mes pommiers. Ce qui déclenche les interventions localisées sur plusieurs

passages et permet de limiter la perte de rendement. Aussi, afin d'optimiser les fonctionnalités de l'écosystème et développer la biodiversité, j'ai installé des nichoirs à mésanges pour renforcer la prédation des chenilles et des abris à chauves-souris pour lutter contre le carpocapse.

LA CARTE DE LA DIVERSIFICATION

En attendant la pleine production du verger, j'ai diversifié mes produits vendus à 100 % en circuits courts. En observant et écoutant les consommateurs, je propose une large gamme : en février de la sève de bouleau, en juin des framboises, en été des légumes, en hiver des courges et du miel. Dans mon atelier R&D, je mets au point mes recettes comme le jus de pomme aux épices qui a été primé au salon « Ohhh la vache » et qui est devenu un de mes produits phares!

Cette stratégie me permet d'avoir une variété de tâches sur la journée, de fidéliser les clients sur l'année, et d'optimiser mes déplacements. La vente s'effectue dans un rayon de 15 km, auprès du drive fermier, des épiceries locales, Biocoop, restaurants et marchés ponctuels. »

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr



Aurélié partage sa passion de son métier très diversifié.



LES 3 CONSEILS D'AURÉLIE

- Diversifier pour optimiser les temps logistiques de livraison et augmenter le chiffre d'affaires,
- S'appuyer sur la dynamique des réseaux pour avancer,
- Sécuriser l'installation par étapes car l'arboriculture c'est du temps long!

Légumes



**JEAN-LUC MOULIN
ET EWENN MONNIER**
Saint Malo (35)

L'été est lancé

« Nous avons terminé les récoltes de choux pour cette saison ! Il est temps de passer à l'élevage des plants de choux pour la saison prochaine. Les conditions météo sont bonnes, les pluies du mois de juin ont fait du bien aux cultures. L'entretien des cultures de légumes de plein champ se poursuit avec les binages et buttages. En maraîchage, les cultures d'été sont bien implantées. Les concombres sont en production et les premières tomates sont arrivées à la fin du mois de juin. »

Nadège Le Garrec

nadege.legarrec@bretagne.chambagri.fr

Cultures et poules pondeuses



**HENDRIK FEGERT
ET MYRIAM LEBRIHI**
La ferme de Brehon, Saint-Gavré (56)

Plutôt content de l'année

« Les cultures sont plus belles que l'an dernier. Nous n'avons pas subi d'orages. Nous espérons que les fortes chaleurs ne vont pas pénaliser le remplissage. Le blé et le seigle de printemps sont prometteurs. Les moissons ont débuté fin juin avec le colza. Nous avons semé le tournesol avec 3 modalités : seul avec binage, dans du sarrasin semé à la volée, avec ou sans binage. Pour l'instant nous ne voyons pas de différence de développement. Nous voudrions sécuriser l'itinéraire du tournesol, car nous avons besoin des tourteaux pour nos poules. »

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

Arboriculture



AURÉLIE RIO
Domaine de Kerivaut, Pluvigner (56)

Ajuster la fertilisation aux besoins des arbres

« Étant en fauche tardive, des allées me permettent de surveiller mes arbres et les nichoirs à mésange et à chauve-souris. Encouragée par mon technicien de La Pomme 56, je prévois de réaliser des reliquats à cette période afin d'évaluer les niveaux d'azote disponible pour les fruits et les prochaines pousses. Cet outil de pilotage me permet d'ajuster mes apports de fertilisation en plus du compost. En parallèle, je récolte les framboises pour la vente directe aux restaurants et particuliers et pour la congélation en prévision des jus d'automne pomme-framboise. »

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

Bovin lait et cultures



CÉDRIC VIOLANT
Plourin (29)

Organiser les récoltes

« Le colza est mûr depuis fin juin. Reste l'orge-poïs à récolter, le pois étant plus tardif que l'orge cette année. Les rendements ont été corrects en ensilage d'herbe. On va analyser sa valeur alimentaire. Depuis le 20 mai, les vaches sont nourries en tout herbe et on pratique le topping des prairies pâturées. Le 1^{er} juillet, on a ouvert le silo à maïs. En juin, on a biné le maïs dès 6 feuilles post passage de herse étrille et on fait du foin. On s'est organisé pour les vacances estivales. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Porcs biologiques



CAMILLE BASTARD
Trémel (22)

Travail saisonnier bien avancé

« En juin, nous étions beaucoup dans les champs. Entre le dernier passage pour biner le maïs et le foin, les journées ont été bien remplies. Côté élevage, ça va mieux : le sanitaire s'est stabilisé depuis un an, et je dépasse même mes objectifs de porcs produits. Reste à espérer que le prix du porc suive la hausse du prix de l'aliment... »

Jean-Marie Kerdoncuff

jean-marie.kerdoncuff@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

Entretien avec Laurent Kerlir

« DES DÉFIS À RELEVER POUR NOTRE AGRICULTURE BRETONNE »

Élu à la présidence de la Chambre d'agriculture de Bretagne, Laurent Kerlir met en perspective les enjeux pour l'agriculture qui orienteront le projet stratégique de la mandature.

QUELLE EST POUR VOUS LA TOILE DE FOND DU MANDAT 2025-2031 ?

« Notre agriculture régionale présente des lignes de force qui restaurent une forme de confiance : l'amélioration des prix des produits agricoles et par conséquent le revenu, un potentiel humain de jeunes agriculteurs formés, des lieux d'expertise, de recherche et d'innovation nécessaires à un rebond productif. Elle se trouve aussi face à plusieurs sources de risques qui feront durablement partie du paysage — démographiques, sanitaires, climatiques, de marchés — nécessitant d'être intégrés d'emblée dans les projets à tous les stades de la vie de l'exploitation. Notre rôle est de contribuer à la robustesse et à la capacité des projets de résister aux aléas. Cela passe par une forte priorité donnée à la formation, au conseil stratégique global, à l'expérimentation, à l'apport de références et de repères fiables. Et aussi par des modalités collectives, car personne ne peut, seul sur son exploitation, faire face à autant de risques. »

LES CRISES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES ONT LAISSÉ DES TRACES DANS LES ORIENTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES.

« En effet, entre retour nécessaire à la compétitivité et transition écologique et climatique, la ligne de crête est étroite. En France, il est impos-

sible d'avoir un débat parlementaire serein sur ces questions, alors que la loi d'Orientation de mars 2025 promulgue l'agriculture en activité d'intérêt général majeur, garantissant la souveraineté alimentaire de la nation. Cela montre la difficulté à sortir des

injonctions contradictoires formulées aux agriculteurs. La prochaine PAC devra apporter des réponses. L'enjeu est fort pour la Bretagne. Elle peut saisir des opportunités à partir des orientations affichées sur l'attractivité des métiers, l'aide aux exploitations de taille moyenne et les systèmes agroécologiques. Mais d'autres sujets soulèvent plus d'inquiétude : le poids de l'élevage dans la trajectoire de réduction des GES, l'articulation des règles nationales et les logiques de performance. Nous devons proposer une voie et donner de la voix pour notre agriculture régionale. »

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR RISQUE DÉMOGRAPHIQUE ?

« On ne dit pas assez que la souveraineté alimentaire a besoin d'actifs, chefs d'exploitation et salariés, produisant durablement de l'alimentation, avec un revenu à la hauteur de leur engagement et de bonnes conditions de travail. C'est pourquoi l'installation et l'attractivité des métiers seront au cœur de notre mandat. »

Propos recueillis par Pascale Gélén



Électricité photovoltaïque

SURVEILLANCE ET ANALYSE POUR OPTIMISER LA PERFORMANCE

Une fois installée, une centrale photovoltaïque demande peu d'interventions au quotidien. Pourtant, cela ne garantit pas qu'elle fonctionne à 100 % de ses capacités.

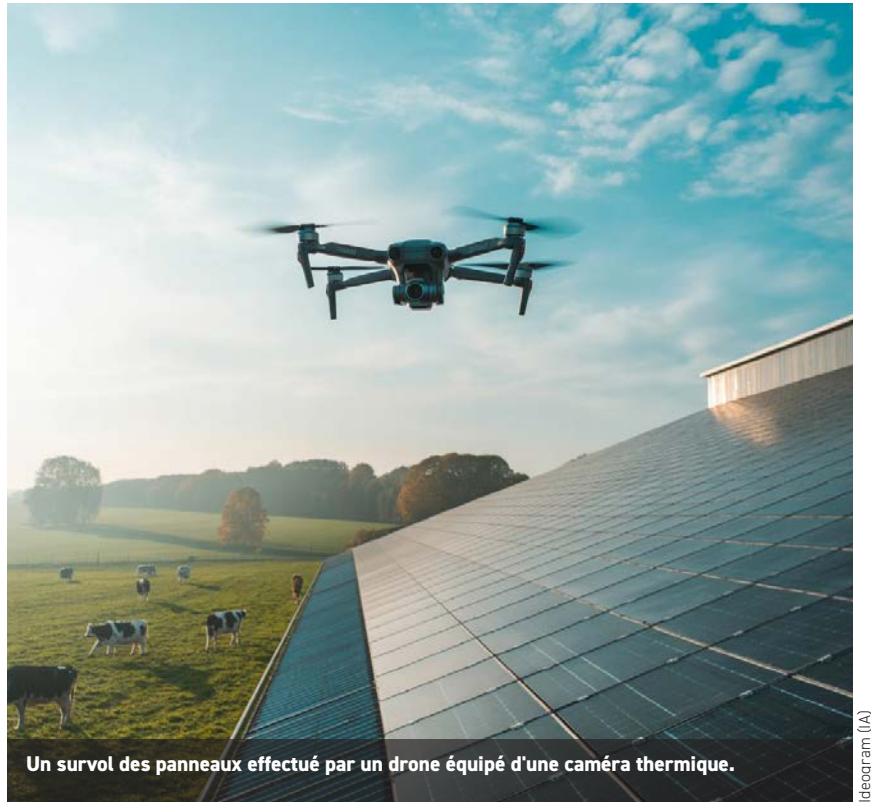
Après la mise en service, les kilowattheures produits alimentent l'exploitation agricole ou sont injectés sur le réseau. Les objectifs de production semblent atteints, mais peut-on aller plus loin ? Est-il possible de prévenir les défaillances ?

Un contrôle thermique par drone peut s'avérer très utile. Un panneau en surchauffe par rapport aux autres peut indiquer un dysfonctionnement. Ce type de surveillance permet également de détecter des problèmes comme des microfissures dans les cellules ou des diodes défectueuses.

Les assureurs exigent parfois un **contrat de maintenance** incluant une visite annuelle, souvent proposée par les installateurs. Ce suivi technique permet de vérifier les tensions et courants sur chaque série de panneaux, de dépoussiérer les ventilateurs et dissipateurs thermiques, et de contrôler les connexions électriques à l'aide d'une caméra thermique. Ce diagnostic contribue à prévenir les pannes et à sécuriser l'installation.

NETTOYER POUR UN MEILLEUR RENDEMENT

Le nettoyage des panneaux est également essentiel. La poussière, les fientes d'oiseaux ou les résidus agricoles peuvent entraîner des pertes de produc-



Un survol des panneaux effectué par un drone équipé d'une caméra thermique.

Réduire les pertes invisibles

tion. La fréquence du nettoyage dépend de l'environnement, de l'inclinaison de la toiture et de l'usage du bâtiment. Un suivi régulier de l'état des panneaux garantit un rendement optimal. Enfin, **la supervision est un outil incontournable**. Elle est généralement incluse dans l'offre de l'installateur, parfois gratuite via le fabricant d'onduleur, ou payante dans le cadre d'un contrat de maintenance.

La supervision offre de multiples outils,

et permet de repérer rapidement des anomalies comme des microcoupures ainsi qu'une analyse fine des performances. Elle doit être systématiquement installée, car c'est un investissement rentable à long terme.

Cédric Havard

cedric.havard@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Mettre en œuvre la maintenance de son installation photovoltaïque

<https://tinyurl.com/formation-maintenance>



Les tourbières du Vénec à Brennilis dans les monts d'Arrée constituent un milieu unique à préserver.

Des paiements pour services environnementaux dans les monts d'Arrée

LES TOURBIÈRES : ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE RÉMUNÉRATION

Les tourbières jouent un rôle clé pour le climat. Dans les monts d'Arrée, les agriculteurs sont invités à contribuer à leur protection et à être rémunérés pour cela.

Dans les monts d'Arrée, les tourbières et landes tourbeuses constituent des écosystèmes précieux.

Véritables puits de carbone, elles stockent d'importantes quantités de matière organique, limitant les émissions de gaz à effet de serre. Ces zones humides assurent aussi d'autres fonctions essentielles : régulation des eaux, épuration naturelle, préservation d'une biodiversité rare. Fragiles et anciennes, elles sont aujourd'hui au cœur des enjeux climatiques et écologiques.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES AGRICULTEURS

Dans le cadre du projet Buffer+, les monts d'Arrée font partie des trois sites français retenus pour tester des paiements pour services environnemen-

taux (PSE). Le principe de ce dispositif est de proposer une rémunération à des agriculteurs volontaires en échange d'actions favorables à l'environnement. Contrairement à une simple compensation, les PSE visent une incitation durable, intégrée à une activité agricole viable et vivable.

CO-CONSTRUISEZI

La co-construction est au cœur de la démarche, pour disposer de plans de gestion élaborés par et pour les agriculteurs. Ainsi, les agriculteurs seront invités, avant l'été, à participer à des

ateliers pour retenir des mesures concrètes et définir des modalités de rémunération.

Vincent Le Talour

vincent.letalour@bretagne.chambagri.fr

1 400 T C

c'est la quantité de carbone stockée sous un hectare de tourbières, contre environ 85 t C sous un hectare de prairie pâturée.



BUFFER +

Le projet européen Interreg Buffer+ vise à préserver les tourbières en soutenant une gestion active de ces milieux humides, en favorisant l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité et la diversification des revenus agricoles. Le projet concerne aussi la lutte contre les incendies, comme ceux survenus en 2022, par la limitation des risques de sécheresse et de propagation des feux. L'association Alli'Homme, fondée en 2018 pour valoriser ces services environnementaux, accompagne cette dynamique et encourage les agriculteurs à s'y engager pleinement.

<https://ac3a.fr/buffer/>

contact@allihomme.bzh

Gwenole utilise du substrat usagé de champignonnière

POUR AMÉLIORER LA FERTILITÉ DE SES SOLS

Gwenole Mell, co-gérant de l'entreprise Grain de Meliss à Hédé-Bazouges (35), cultive une trentaine d'espèces végétales aromatiques, sur une parcelle d'un hectare en bio. La majorité des plantes sont cultivées en plein champ, celles les plus sensibles au froid et à l'humidité sont mises sous abri. Les plantes sont séchées à température douce afin de préserver arômes et nutriments. Le séchage et l'assemblage sont réalisés sur place.

Grâce à des échanges avec des producteurs de champignons, Gwenole récupère le substrat de culture usagé. Utilisé en paillage, le substrat régule la pression des adventices par la couverture du sol, maintient la fertilité des sols en améliorant l'activité biologique et réduit les

besoins en eau en gardant l'humidité. Ce substrat contient moins d'azote et plus de carbone qu'un compost classique, ce qui le rend idéal pour diverses utilisations agricoles et horticoles. « Riche en carbone et en mycélium, il booste la fertilité du sol, notamment sous nos serres où les cycles biologiques sont plus rapides », complète Gwenole.

Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

<https://laboutique.graindelmeliss.fr/>



Gwenole Mell

Groupe 30 000 ACS 22

SEMIS DE DOUBLE COUVERT VÉGÉTAL EN HIVER

Jean-Michel Philippe, éleveur laitier à Plérin (Côtes-d'Armor), pratique l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) depuis 5 ans. Il s'est engagé dès 2021 dans le dispositif « Agriculture régénérative » du Conseil Régional et du fonds Livelihoods. Il a participé à l'émergence du groupe 30 000 ACS 22 animé par la Chambre d'agriculture. « Depuis 2 ans, avec l'acquisition de mon semoir pour semis direct Easy-drill, je peux maintenant, juste après moisson, semer un premier couvert estival composé de radis, moutarde et phacélie. Puis, fin octobre, je sème dans le couvert vivant un second couvert de méteil à base de féverole, vesce et avoine. Après l'ensilage du méteil fin avril, je sème mon

maïs en strip-till avec mon Actisol et avec mon semoir de semis direct. Je sème également du colza associé au trèfle blanc afin notamment de maintenir le trèfle blanc dans le blé qui suit. Lors du semis de blé, les disques du semoir ne posent pas de difficultés pour trancher les stolons de trèfle. Ainsi, je vise la durabilité de mon système avec l'autonomie en fourrages et en protéines pour mes vaches. »

Alain Gueho

alain.gueho@bretagne.chambagri.fr

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



**ÉCOPHYTO
EN BRETAGNE**

<https://tinyurl.com/ecophyto-bzh>

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des femmes et des hommes,
techniciens, conseillers,
chargés de mission, en agronomie,
élevage, entreprise, territoire...
et aussi des fonctions ressources

Ici
nous cultivons
plus d'un métier !



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Le numérique pour tous

Pour mieux gérer la transition numérique, des formations et ateliers collectifs sont proposés pour être plus autonome dans la gestion des informations et des données sur ordinateur ou smartphone.



DES ATELIERS COLLECTIFS

Dématérialisation, connectivité, bureautique,
coffre-fort numérique, identité numérique,
cyber sécurité...

Atelier
collectif

Tarif attractif
50 €/atelier

2h

Près de
chez vous

UNE OFFRE DE 5 FORMATIONS

- S'initier à l'informatique et à l'internet
- Utiliser internet avec facilité pour sa messagerie et ses recherches
- Organiser son bureau pour plus d'efficacité au quotidien
- Utiliser un smartphone (ou une tablette) pour piloter une exploitation
- Maîtriser la sauvegarde et le stockage des données de son exploitation

Prise en charge
partielle VIVEA
sous conditions
d'éligibilité

Horaires
adaptés

Près de
chez vous

**Inscrivez
vous !**

• CÔTES D'ARMOR : Carole GRINGOIRE
07 88 05 88 53
carole.gringoire@bretagne.chambagri.fr
• FINISTERE : Anne DUPONT
06 58 12 43 00
anne.dupont@bretagne.chambagri.fr

• ILLE et VILAINE : Aurore BLAIRE
06 43 38 50 66
aurore.blaire@bretagne.chambagri.fr
• MORBIHAN : Sophie BEAUSIRE
06 30 99 93 31
sophie.beausire@bretagne.chambagri.fr

formation-agriculteurs.com

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 5 septembre
pour le prochain numéro du mag !

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Magali Broustal
Juriste

magali.broustal@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Christèle Burel
Conseillère agronomie
agrobiologie

christele.burel@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Frédéric Chotard
EDE 35 Coordinateur

frederic.chotard@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Valérie Daniélou
Chargée de mission
aménagement et foncier

valerie.danielou@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Caroline Denechau
Conseillère d'entreprise

caroline.denechau@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Perrine Desaint
Chargée de mission filières
alimentaires Pays de Lorient

perrine.desaint@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers

denis.follet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Claire Gouez
Conseillère
cultures légumières

claire.gouez@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Aurélien Gouot
Conseiller protection
des cultures et biodiversité

aurelien.gouot@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Alain Guého
Conseiller Agronomie Gestion
des sols et fertilisation

alain.gueho@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Françoise Guillois
Chargée d'études et conseil
fourrages - bovins lait

francoise.guillois@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Gwenn Guillou
Chargée d'études en
production volailles

gwenn.guillou@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Claudie Guyomarc'h
Station expérimentale
de Crécom

claudie.guyomarch@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Cédric Havard
Conseiller énergie -
expertise photovoltaïque

cedric.havard@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Arnaud Haye
Chargé de mission
économie-emploi

arnaud.haye@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Clara Jezequel
Chargée d'études
en production laitière

clara.jezequel@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Paul Landrain
Conseiller en agriculture
biologique

paul.landrain@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Marie-Isabelle Le Bars
Coordinatrice régionale
installation

marie-isabelle.lebars@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Emmanuelle Le Diouris
Chargée d'animation
Territoire Centre 29

emmanuelle.lediouris@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Vincent Le Talour
Chargé d'études territoire
et environnement

vincent.letalour@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Catherine Lerat
Conseillère stratégique
entreprises en difficulté

catherine.lerat@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Joëlle Peron
Chargée d'animation
territoriale, territoire de Brest

joelle.peron@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Benoît Possémé
Chargé d'études et
de conseil fourrages

benoit.posseme@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Jean-Marc Seuret
Chargé de mission
fourrage lait

jean-marc.seuret@
bretagne.chambagri.fr

page
23



Stéphane Soundron
Coordinateur
PAT Bretagne Centre

stephane.sourdon@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Florence Travert
Conseillère circuits courts
- agritourisme

florence.travert@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Maëlie Trédan
Chargée de mission
économie emploi

maelie.tredan@
bretagne.chambagri.fr

Dossier

ENGAGEMENT COLLECTIF

Participer à un
collectif pendant 4 ans :
un des engagements
requis pour la DJA

La Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose
différentes solutions, en conformité avec les attentes
de la Région Bretagne

- **PARTICIPEZ À UN GROUPE D'ÉCHANGES :**
147 groupes près de chez vous
- **ADHÉREZ À UN COLLECTIF ASSOCIATIF :**
Bienvenue à la Ferme et Résagri
- **PARTICIPEZ À NOS FORMATIONS :**
près de 800 formations sur tout le territoire breton



La force du collectif : tester, échanger, innover, conforter et... **avancer**